



4. Axes de développement

Le portrait établi lors des différentes activités de consultation aura permis de faire ressortir trois grands axes de développement du plein air en Gaspésie. Les axes de développement indiquent une orientation, une direction générale permettant d'atteindre les objectifs visés. Ils sont présentés ici accompagnés d'une liste de moyens spécifiques.

1 La démocratisation du plein air pour l'ensemble des clientèles

- Par l'éducation, favoriser l'éveil aux plaisirs du plein air et à la richesse du patrimoine naturel gaspésien;
- Par le respect du rythme de chacun, favoriser l'accessibilité universelle aux activités de plein air;
- Par le développement de propositions clés en main d'activités pour chaque saison;
- Par la mise en place d'une signalisation des sites de plein air, efficace et uniforme sur tout le territoire;
- Par la revendication d'un meilleur service de transport, tant des grands centres vers notre région, que de nos municipalités vers les lieux de pratique d'activités de plein air;
- Par la mise en valeur d'activités et d'événements d'initiation, particulièrement pour les jeunes;
- Par la promotion des impacts bénéfiques du plein air pour la région;
- Par l'élaboration et la diffusion d'un répertoire des lieux de pratique, des événements et des services.

2 La mise en valeur du plein air par l'aménagement et la gestion du territoire

- Par la défense d'un droit d'accès égal au territoire pour les pratiquants du plein air;
- Par le soutien et la mise en valeur des principes de la *Charte des paysages de la Gaspésie*[1];
- Par l'intégration des activités de plein air dans les exercices de planification[2] du territoire;
- Par la classification des sites et sentiers du territoire et par un financement récurrent pour leur entretien;
- Par la mise en valeur et l'intégration de lieux de plein air au cœur des milieux de vie;
- Par le soutien à la réalisation d'aménagements durables, accessibles, sécuritaires et attrayants.

3 La concertation des acteurs du milieu du plein air

- Par la formation d'une table régionale du plein air, assurant la représentativité de tous les secteurs;
- Par l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre du Plan de développement *Pour une culture du plein air en Gaspésie*;
- Par la mise en place d'un financement récurrent pour supporter la coordination et la concertation;
- Par l'intégration du plein air dans les critères d'analyse des différents programmes d'appui;
- Par la mobilisation de tous les acteurs autour d'une image forte d'une « Gaspésie Plein air »;
- Par le développement d'un label[3] « Gaspésie Plein air », permettant d'établir des normes de qualité.

[1] https://www.mrcbonaventure.com/images/documents/documents/charte_paysage/charte-paysage.pdf

[2] On entend par exercice de planification : Plans d'aménagement des municipalités et des MRC, Services d'urgence en milieu isolé, plans d'aménagement forestier, Plan régional de développement du territoire public, budgets, réglementations, plan de rétablissement du caribou, etc.

[3] On entend par label, une identification visuelle uniforme pour tous les sites de plein air qui répondent aux standards établis.



5. Actions prioritaires

À l'issue des consultations, des actions prioritaires à mettre en place au lendemain du dépôt du plan se dégagent afin de permettre de positionner la Gaspésie comme territoire et destination incontournable pour les activités physiques de plein air.

1 Susciter l'adhésion aux axes de développement du plein air

- Par la diffusion du Plan auprès de l'ensemble des acteurs du milieu.

2 Former une table du plein air et définir un pôle d'excellence du plein air en Gaspésie

- Par la représentativité de tous les secteurs;
- Par l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre du Plan;
- Par la représentation auprès des décideurs favorisant l'accès au plein air dans l'aménagement du territoire;
- Par la mise en place d'un pôle d'excellence en plein air;
- Par la récurrence d'un financement pour la coordination.

3 Amorcer le développement d'un label «Gaspésie Plein air»

- Par l'élaboration d'un standard de qualité, d'accueil et de signalisation pour tous les sites et activités du territoire;
- Par la mise en place d'une identification visuelle uniforme;
- Par l'accompagnement des gestionnaires qui souhaitent répondre aux normes du label;
- Par la réalisation et la diffusion d'un répertoire complet des sites et des activités de plein air disponibles.

4 Mettre en valeur les lieux de plein air au cœur des noyaux villageois

- Par des actions de concertation et de partenariat, identifiant et mettant en valeur les opportunités de pratique du plein air au cœur des villes et villages.

5 Favoriser la mise en place d'activités d'initiation

- Par l'expertise développée, permettant aux habitants, et particulièrement aux jeunes, de vivre une première expérience positive en plein air.